

CSA-AP du 22 janvier 2026

Déclaration liminaire

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 22 janvier 2026

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

En octobre 1992, l'**UFAP UNSa Justice** alertait déjà l'administration et le pouvoir politique en présentant un dossier de fond sur la **nécessité impérieuse de créer des établissements spécialisés**. Cette réflexion n'était pas théorique. Elle faisait suite à deux assassinats qui ont marqué à jamais l'histoire de l'administration pénitentiaire : ceux de nos collègues **Marc DORMONT** et **Francis CARON**. Deux hommes de devoir, tombés sous les coups de voyous dont les profils posaient question depuis longtemps et qui n'auraient jamais dû être maintenus en détention dite « classique ».

Ces assassins présentaient des **troubles graves du comportement**, une dégradation psychologique avancée et une **ultra-violence incontrôlée**. Pourtant, faute de structures adaptées et par choix politiques successifs de déni, ces profils ont continué à être mélangés à l'ensemble de la population pénale, exposant quotidiennement les personnels pénitentiaires à un danger mortel.

Ces drames ont été un électrochoc. Ils ont conduit l'**UFAP UNSa Justice** à engager une réflexion profonde, responsable et visionnaire sur l'organisation de la détention et la gestion des profils les plus dangereux. Depuis plus de trente ans, notre organisation syndicale pose une question simple mais essentielle : comment justifier la cohabitation, sur un même étage, d'un détenu posant peu ou pas de problème de prise en charge et un individu ultra-violent ou gravement perturbé ? Comment demander à un surveillant de gérer seul une centaine de détenus, dont une dizaine, sur le même étage, ne cherchent qu'à s'en prendre physiquement aux personnels pénitentiaires ?

La réponse de l'**UFAP UNSa Justice** est constante, claire et assumée : ce modèle est dangereux, irresponsable et mortifère. Il expose inutilement les agents, dégrade les conditions de travail, et alimente une spirale de violence devenue quotidienne dans nos établissements.

C'est pourquoi l'**UFAP UNSa Justice** revendique depuis des décennies la création d'établissements spécialisés et adaptés, permettant d'extraire des détentions classiques les profils psychiatriques lourds, les détenus ultra-violents, les terroristes, etc... Ces structures doivent disposer de moyens humains renforcés, d'un encadrement spécifique, de formations adaptées et d'un cadre de prise en charge sécuritaire et sanitaire à la hauteur des enjeux. Le Garde des Sceaux a fini par reconnaître la légitimité de cette revendication historique et annonce aujourd'hui l'expérimentation d'établissements dédiés aux profils psychiatriques et violents. Oui, c'est une **victoire historique de l'UFAP UNSa Justice**, arrachée par des années de combats, de drames, de personnels blessés et tués, et de syndicats qui n'ont jamais renoncé. Pour autant, nous serons intransigeants et vigilants quant à sa mise en place, il faudra du courage et de l'audace quitte à faire évoluer

le droit afin que ces décisions d'affectations aient pour principal critère la sécurité des personnels. Nous ne pouvons être indéfiniment tributaires de décisions qui ignorent les réalités pénitenciaires et collectives !

Mais l'**UFAP UNSa Justice** le dit avec force, cette expérimentation ne saurait suffire. Elle ne peut être qu'une première étape. Notre organisation exigera la **multiplication de ces structures** jusqu'à ce qu'aucun détenu relevant de ces profils ne soit maintenu en détention classique.

Parallèlement, il est urgent de **rompre avec des schémas d'organisation obsolètes** qui mettent les personnels en danger. L'affectation d'un agent isolé sur un étage de détention n'est plus tenable face à l'ultra-violence actuelle et à la surpopulation carcérale. L'**UFAP UNSa Justice** revendique le **travail en équipes mobiles**, composées de groupes de surveillants affectés à un secteur de détention clairement identifié, capables d'intervenir rapidement, collectivement et efficacement.

De plus, aucune réforme sérieuse ne pourra aboutir sans une réponse ferme à la crise des effectifs. Avec **près de 4 000 vacances de postes**, l'administration pénitentiaire fonctionne en mode dégradé permanent. Cette pénurie structurelle met directement en péril la sécurité des personnels et détruit les conditions de travail. L'**UFAP UNSa Justice** exige un **plan massif de résorption des vacances d'emplois**, seul à même de redonner des effectifs suffisants, des conditions de travail dignes et un minimum de sécurité aux agents.

Enfin, il y a une impérieuse nécessité à mettre fin au fléau de la surpopulation pénale. Celle-ci n'est ni une fatalité, ni un accident, **c'est un choix politique**, assumé année après année, au mépris de la sécurité des personnels... Des établissements conçus pour fonctionner avec une certaine capacité humaine sont aujourd'hui **saturés, asphyxiés, explosifs**. Chaque détenu supplémentaire est aujourd'hui un matelas au sol supplémentaire !

La surpopulation pénale détruit le sens de nos missions, empêche toute prise en charge digne et transforme la détention en champ de tensions permanentes.

L'**UFAP UNSa Justice** n'oublie pas Marc DORMONT et Francis CARON.

L'**UFAP UNSa Justice** n'oublie pas Arnaud GARCIA et Fabrice MOELLO

L'**UFAP UNSa Justice** poursuivra le combat tant que l'institution persistera à fermer les yeux, laissant des collègues mourir parce qu'elle refuse d'entendre, une fois de plus, ce que les personnels vivent au quotidien.

Les Élus **UFAP UNSa Justice** au CSA AP